

RÉSOLUTION

DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE FAIRE DE L'ÉDUCATION PUBLIQUE UNE PRIORITÉ ET DE FAVORISER LA PARTICIPATION CITOYENNE

CONSIDÉRANT que la démocratie est une valeur fondamentale de la société québécoise;

CONSIDÉRANT que l'éducation symbolise plus que jamais l'avenir et la construction de notre société;

CONSIDÉRANT que la disparition des élus scolaires est une perte de pouvoir inestimable pour les parents et la population;

CONSIDÉRANT que les élus scolaires sont des hommes et des femmes de tous les horizons qui font le choix de s'engager en politique pour un seul objectif : la réussite des élèves;

CONSIDÉRANT qu'avec des élus à sa tête, l'école publique appartient à la population qui peut questionner à tout moment les orientations et les choix pris par ses représentants dans la gestion des fonds publics alloués à l'éducation;

CONSIDÉRANT qu'il est primordial de travailler à des passerelles entre les diplômés d'études professionnelles et les diplômés d'études collégiales nettement plus porteuses de réussite des élèves du Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Boyer, appuyé par monsieur le conseiller John Saywell et **RÉSOLU** ce qui suit :

1. **QUE** le conseil de la MRC d'Argenteuil demande au gouvernement du Québec de maintenir des élus choisis par la population dans le meilleur intérêt des élèves, des parents et des contribuables et de favoriser la participation citoyenne;
2. **QUE** le conseil de la MRC d'Argenteuil demande au gouvernement du Québec de faire de l'éducation publique une priorité;
3. **QUE** le conseil de la MRC d'Argenteuil fasse parvenir la présente résolution à monsieur François Blais, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ainsi qu'à monsieur Jean-Pierre Joubert, président de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, à madame Jennifer Maccarone, présidente de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et au député d'Argenteuil, monsieur Yves St-Denis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ